

## **Intervention du Maroc CSD 16**

### **Les Relations de Coopération maroco-africaines**

Les relations de coopération nouées par le Royaume du Maroc avec le continent africain s'inscrivent dans le cadre des priorités majeures de notre pays. Les efforts déployés par notre pays ont pour objectif de hisser la coopération avec les pays africains au niveau d'un véritable partenariat Sud-Sud, impliquant divers secteurs du développement durable notamment, l'Agriculture, l'Éducation, la Santé, la formation des cadres, l'Environnement ainsi que l'échange d'expériences et du savoir-faire, acquis de part et d'autre, dans différents secteurs.

A/- Domaines de coopération :

1- Les pluies artificielles :

Grâce à l'expérience acquise en matière d'ensemencement des nuages (pluies artificielles), le Maroc s'est engagé à apporter et à partager son savoir-faire dans ce secteur avec de nombreux pays africains notamment, en matière d'octroi de l'assistance requise dans le domaine de la lutte contre la sécheresse.

Le succès de cette expérience pilote au Burkina Faso, cité comme un véritable exemple de coopération Sud-Sud a conduit un certain nombre de pays africains à solliciter le concours et l'appui du Maroc, notamment le Sénégal, le Mali, la Gambie, la Mauritanie et le Cap-Vert, désireux d'améliorer la pluviométrie dans leurs pays.

Le Maroc avait également décidé, dans la même optique, de fournir au Sénégal un soutien technique et logistique permettant à ce pays de lancer son programme de pluies artificielles.

2- La Lutte anti-acridienne :

Le Royaume du Maroc, fidèle à sa politique de solidarité traditionnelle avec les pays africains, a contribué à l'effort international de lutte contre l'invasion des criquets pèlerins, ayant affecté la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, le Tchad, le Mali et le Niger, au courant de l'année 2004.

3- 1 Agriculture :

En vertu du Programme Spécial de la Sécurité Alimentaire (PSSA) et en concertation avec la FAO, le Maroc a répondu favorablement à l'envoi d'une mission d'experts marocains au Niger et au Burkina Faso, dans l'objectif, d'identifier des recommandations en matière d'assistance technique, dédiée au développement agricole dans les deux pays. Dans le même esprit, le Maroc œuvre pour promouvoir une coopération tripartite associant la France, destinée à mettre en œuvre les principes d'une gestion intégrée du patrimoine agricole du continent.

Le Maroc qui a développé des recherches concluantes dans le secteur agronomique, participe à la formation de nombreux techniciens africains, soit dans un cadre bilatéral soit en concertation avec des pays amis à l'instar de la France.

## B/ - Coopération tripartite :

La Coopération tripartite initiée par le Maroc a accordé une importance particulière au développement des ressources humaines en Afrique à travers la mise en œuvre de nombreuses actions multisectorielles, en concertation avec les donateurs et bailleurs de fonds régionaux.

La coopération tripartite (ou triangulaire) consiste pour le Maroc à mettre son expertise (experts, équipements, installations etc...) au service de la concrétisation d'actions et de projets de coopération en Afrique, financés par des organismes donateurs ou des bailleurs de fonds. Un programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) a été mis en œuvre, à ce titre, au Burkina Fasso.

Il va sans dire que la vocation africaine de notre pays demeure indéniable. Le Maroc accorde un intérêt inédit à la promotion de ses relations de coopération avec le continent africain, notamment son espace subsaharien. L'avenir politique, économique, culturel et sécuritaire de notre pays demeure intimement lié au continent africain, expression de notre profondeur stratégique naturelle.